



COMMUNIQUE DE PRESSE

La présidence marocaine de la COP22 se félicite de l'entrée en vigueur à venir de l'Accord de Paris

La communauté internationale vit un moment historique. Grâce au dépôt des instruments de ratification aux Nations Unies de l'Union européenne, de 7 de ses Etats membres (Hongrie, France, Slovaquie, Autriche, Malte, Portugal, Allemagne) et du Népal, le deuxième Seuil nécessaire à l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris a été franchi. Ainsi, plus de 55 pays représentant plus de 55% des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord qui entrera donc officiellement en vigueur 30 jours à partir d'aujourd'hui, soit [le 4 novembre](#) prochain, à temps pour la 22^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à Marrakech [du 7 au 18 novembre](#). En 2015, l'adoption par 195 délégations de l'Accord de Paris avait été un moment historique. Aujourd'hui, son entrée en vigueur est un nouveau rendez-vous avec l'Histoire.

L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris a été la première priorité de la présidence marocaine de la COP22. La présidence est donc aujourd'hui fière de cette réussite et salue l'effort collectif de tous ceux qui ont contribué à l'accomplir.

La présidence de la COP22 et la présidence française de la COP21 ont travaillé conjointement pour accélérer la ratification de l'Accord de Paris. La détermination et la rapidité – en moins d'une année – avec laquelle l'Accord a été ratifié illustrent la prise de conscience de la part des Etats de l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique.

Du fait de l'entrée en vigueur prochainement de l'Accord, la première Conférence des parties agissant comme réunion des parties à l'Accord de Paris (Conference of the Parties serving as the Meeting of the parties to this Agreement- CMA1) se tiendra en marge de la COP22.

Aucun pays, aucune entreprise, aucun citoyen ne peut lutter seul contre le réchauffement climatique. La COP22 se veut donc une expérience inclusive. Seule une action collective est en mesure d'aboutir à l'élaboration d'un protocole de mise en œuvre de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius.

L'Accord de Paris entrant en vigueur, la COP22 a pour objectif de le mettre en œuvre en fixant comme priorités le renforcement des capacités, la finance climat et le transfert de technologies vers les pays les plus vulnérables, à savoir les petits Etats insulaires, les pays les moins avancés et le continent africain.



MARRAKECH COP22|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016

Le président de la COP22, Salaheddine Mezouar, salue le succès accompli aujourd'hui et invite les acteurs étatiques et non-étatiques à Marrakech pour poursuivre sur cette dynamique : « *La COP22 sera indiscutablement la COP de l'action. L'étape franchie aujourd'hui confirme cette conviction et témoigne de la mobilisation et de la confiance de la communauté internationale pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris* ».

Contact presse
Mosaïk Events & Co
Loubna.debbarih@mosaik.ma
0522 25 28 68

